

Réf: Dossier 486778

Avis de constitution

SOCIETE « NIVO CI »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF, Lot 210, Ilot
25 M'POUTO VILLAGE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIVO CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Gros Œuvre et Finition
Peinture, Maçonnerie
Placo plate, Carrelage
Habillage Intérieur et Extérieur
Marbre
Vente de Matériel de Construction
Bâtiment et Travaux publics (BTP)
Rénovation, Soubassement et Assainissement
Coffrage et Ferraille
Import & Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF, Lot 210, Ilot
25 M'POUTO VILLAGE

Dirigeant(s) M SAMIR ALNEMER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02721 du 25/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14236/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

